

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Fermeture-de-Fessenheim-l-Etat-va-verser-377>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Fermeture de Fessenheim : l'État va verser 377 millions d'euros d'argent public pour un dédommagement infondé**

16 novembre 2020

Fermeture de Fessenheim : l'État va verser 377 millions d'euros d'argent public pour un dédommagement infondé

D'ici à la fin de l'année, l'État devra verser 377 millions d'euros à EDF au titre de l'indemnisation pour la fermeture de Fessenheim. Alors que les parlementaires se prononcent sur le projet de loi de finance rectificative, qui prévoit une ligne de 300 millions d'euros à ce sujet, nous dénonçons fermement ce cadeau effectué avec l'argent du contribuable.

En effet, cette somme correspond à des dépenses dont une bonne partie (gestion des déchets, démantèlement...) constitue des charges de long terme qui incombent à EDF et pour lesquelles l'entreprise, en toute logique, aurait déjà dû avoir constitué des provisions. En effet, les réacteurs ont été arrêtés 42 ans après leur mise en service commerciale, alors qu'EDF avait fixé en 2016 leur durée d'amortissement comptable à 40 ans [1].

Dans un [rapport](#) publié en février 2020, la Cour des Comptes fustige les méthodes de calcul du protocole d'indemnisation - qui, à ce jour, n'a toujours pas été rendu public -, ainsi que le postulat que la centrale aurait pu fonctionner jusqu'à 60 ans et qu'EDF devrait être indemnisée en conséquence pour le "manque à gagner" [